

**LA RECHERCHE PRODUIT
DES DONNÉES DE QUALITÉ
SUR LES MIGRATIONS
ET LES MIGRANTS :
UTILISONS-LES POUR UN DÉBAT
RÉELLEMENT INFORMÉ !
DES PROGRÈS REMARQUABLES
EN MATIÈRE DE STATISTIQUES
SUR LES MIGRATIONS ONT ÉTÉ
RÉALISÉES AU NIVEAU FRANÇAIS,
EUROPÉEN ET INTERNATIONAL
DEPUIS LES ANNÉES 1990.
LES DÉCIDEURS POLITIQUES,
QUI CONSULTENT RÉGULIÈREMENT
LES CHERCHEURS, NE S'EN
EMPARENT PAS ASSEZ POUR
ALIMENTER LEUR RÉFLEXION.
FRANÇOIS HÉRAN, DÉMOGRAPHE**

François Héran, « La recherche produit des données de qualité sur les migrations et les migrants : utilisons-les pour un débat réellement informé ! » in : François Héran (dir.), Dossier « Chiffrer les migrations : à quelles fins ? », *De facto* [En ligne], 15 | janvier 2020, mis en ligne le 4 février 2020. URL : <http://icmigrations.fr/2020/02/03/defacto-015-03/>

A lors que se préparait le débat du 7 octobre sur l'immigration et la politique migratoire voulu par le président Macron, j'ai été questionné à trois reprises par les députés : en commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, dans le cadre de la « mission d'évaluation des coûts et bénéfices de l'immigration » et par un groupe de réflexion de députés de La République en marche. Cela représente une cinquantaine de députés au total.

Des entretiens denses à chaque fois. Bien des députés ont de solides connaissances sur le sujet et peuvent se prévaloir d'une expérience locale, mais j'ai senti de leur part une volonté de s'informer en profondeur et de ne pas s'en laisser conter (ou compter) par les discours officiels. Dans mon souvenir, une audition-type à l'Assemblée ou au Sénat au cours des années 2000 était un exercice décevant : un premier parlementaire posait les questions en écoutant les réponses, le deuxième savait déjà tout, tandis que le troisième restait plongé dans son téléphone portable. Ce temps est révolu ; l'état d'esprit a changé.

**« La démocratie ne consiste pas
à suivre en temps réel les mouvements
de l'opinion publique »**

Comment l'expliquer ? Par le rajeunissement des députés, sans doute, et par leur plus grande familiarité avec les chiffres que la génération, souvent illettrée sous ce rapport, qui les a précédés. C'est aussi parce que la question de l'immigration divise la plupart des partis. Lors du débat du 7 octobre au Palais-Bourbon, les divers porte-paroles de La République en Marche ont tenu des discours contrastés, franchement sécuritaires pour certains, très humanitaires pour les autres. Un écart analogue existe chez les Insoumis, mais aussi chez les Républicains, même si les divisions de ces derniers sont évidemment décalées vers la droite sur le spectre politique.

Il faut saluer le fait qu'une partie des députés se tourne alors vers les experts pour recueillir un surcroît d'informations et affiner leurs arguments. C'est un geste, même si le résultat est limité. Quand une telle occasion se présente, je prépare activement mes réponses, non seulement par respect pour la re-présentation nationale, mais aussi parce qu'il faut rappeler que la démocratie ne consiste pas à suivre en temps réel les mouvements de l'opinion publique, dans une sorte de référendum permanent.

**« Est-ce un hasard si les régimes
qui étouffent la voix des statisticiens
et des chercheurs sont aussi les moins
démocratiques ? »**

En bonne démocratie, les décisions se prennent en connaissance de cause, ce qui implique de ménager un temps suffisant pour la délibération : prendre la mesure des contraintes et des possibles, effectuer des comparaisons internationales, évaluer les politiques passées, peser le pour et le contre... C'est dans cet intervalle que la consultation des scientifiques et des experts prend tout son sens. Il ne s'agit pas, pour ces derniers, de dicter des solutions, encore moins de revendiquer le monopole de l'information, mais de nourrir le débat en données de qualité pour favoriser une prise de décision lucide. Est-ce un hasard si les régimes qui étouffent la voix des statisticiens et des chercheurs sont aussi les moins démocratiques ?

Mais que faut-il entendre par « données de qualité » ? Par définition, les migrations internationales sont un phénomène mouvant, bien plus difficiles à cerner que les naissances et les décès, qui sont des événements précis et bien datés. Dans le domaine des migrations, l'art du démographe est de savoir travailler sur des données imparfaites, sans renoncer pour autant à les perfectionner.

Des progrès remarquables en matière de statistiques sur les migrations

À l'orée des années 1990, les démographes de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) essayaient des critiques cinglantes sur les lacunes de leurs données : la distinction entre « immigré » et « étranger » n'était pas claire, on enregistrait les entrées annuelles de migrants sans pouvoir compter les départs, leurs grandes enquêtes étaient incapables d'identifier la « deuxième génération » (les personnes nées en France de parents immigrés) et de suivre leur parcours dans le système scolaire ou sur le marché de l'emploi. S'ajoutait à cela l'absence de bases de données internationales permettant de comparer la situation migratoire de la France à celle d'autres pays.

Sur tous ces points, des progrès considérables ont été accomplis, que j'ai relatés en 2017 dans mon ouvrage *Avec l'immigration : mesurer, débattre, agir*. La Commission européenne, par le biais d'Eurostat, et les pays occidentaux, par le biais de l'OCDE, en liaison étroite avec les agences des Nations-Unies, ont travaillé à collecter et harmoniser les données migratoires d'un nombre toujours plus grand de pays. Un des produits les plus marquants de cette activité est la Base bilatérale des migrations, qui vise à classer les 270 millions de migrants de la planète à la fois par pays d'origine et par pays de destination – une base actuellement reprise dans le projet *Knowmad*¹.

Un autre produit majeur est la base *Migr*² (branche « Populations et conditions sociales » > « Asile et gestion des migrations [t_migr] »), construite par Eurostat, qui sape la vision habituelle d'une « attractivité » ou d'une « générosité » exceptionnelle de la France en matière d'asile. Elle ne considère pas les chiffres absolus mais les proportions. Si l'on considère le nombre de personnes ayant obtenu le statut de réfugié pour un million d'habitants, la France passe sous la moyenne

¹ URL : <http://www.knowmad.org/>

² Branche « Populations et conditions sociales » > « Asile et gestion des migrations [t_migr] » - URL : <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/data/database>

³URL : <https://teo.site.ined.fr/>

des pays européens, alors qu'elle est au 2^e ou 3^e rang en chiffres absolus. J'ai particulièrement insisté sur ce point dans mes exposés aux députés.

**« L'intégration est un défi
pour toute la société,
pas seulement pour les immigrés. »**

Dernière grande avancée en matière de données statistiques : les enquêtes menées sur les immigrés et leurs descendants par l'Ined et l'Insee, dont TeO (« Trajectoires et origines³ ») remonte à 2008-2009 et fait l'objet en ce moment d'un remake amélioré. On ne peut légiférer sérieusement sur le « communautarisme » sans se rapporter aux résultats de cette enquête, qui montre que la tendance à fréquenter son semblable ou à l'épouser ne varie guère d'une religion à l'autre et s'observe aussi parmi les personnes « sans religion ».

La recherche quantitative sur les migrations doit se raccorder ici à une investigation socio-économique et culturelle plus générale sur les divisions et les fractures de la société dans toutes les couches de la société, sans oublier les « ghettos » de riches. L'intégration est un défi pour toute la société, pas seulement pour les immigrés.

Améliorer notre connaissance statistique des migrations, certes ; l'associer à des recherches qualitatives approfondies, bien sûr : les professionnels s'y emploient. Mais ne faudrait-il pas d'abord puiser dans le trésor des recherches nationales et internationales sur les migrations, et le faire correctement ? Mesdames et Messieurs les politiques, les chercheurs sont prêts à alimenter vos réflexions dans ce domaine !

L'auteur

François Héran est professeur au Collège de France, titulaire de la chaire « Migrations et sociétés » et directeur de l'Institut Convergences Migrations.

Pour aller plus loin

François Héran, *Avec l'immigration : mesurer, débattre, agir*, La Découverte, 2017.